
AVIS

Mise à jour des pays et régions concernés (Italie, Allemagne) par les mesures de prévention pour la sécurité infectieuse transfusionnelle et de la greffe résultant de la circulation du West Nile Virus (WNV)

10 octobre 2019

Le Groupe de travail transversal « Sécurité des éléments et produits du corps humain » (Secproch) du Haut Conseil de la santé publique (HCSP) a été saisi par la Direction générale de la santé (DGS) en date du 26 septembre 2019 (cf. annexe 1) suite à la survenue d'un cas humain d'infection à WNV survenu en Italie (région des Marches, province de Macerata), et d'un premier cas humain autochtone d'infection à WNV en Allemagne (Saxe). En effet, ces deux régions ne font pas partie de la liste des régions à risque pour la saison WNV 2019, mentionnés dans l'avis du HCSP du 23 mai 2019 [1].

Afin de répondre à cette saisine, le Secproch a procédé à une consultation électronique le 9 octobre 2019 (cf. annexe 2)

LE HCSP A PRIS EN COMPTE LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

- Un 1er cas humain neuro-invasif de WNV survenu en Italie, région des Marches, province de Macerata, a été déclaré le 23 septembre sur le réseau européen Rapid alert blood (RAB).
- Un 1er cas humain autochtone d'infection à WNV survenu en Allemagne chez une personne de vivant en Saxe (sans antécédent de voyage), a été déclaré le 25 septembre par l'Early Warning and Response System (EWRS)

LE HAUT CONSEIL DE LA SANTE PUBLIQUE RECOMMANDE POUR LA SAISON 2019 :

D'ajouter les régions suivantes aux préconisations n°2 (produits sanguins labiles) et n°5 (organes, tissus, cellules), relatives aux **alertes à l'étranger** de son avis du 23 mai 2019 :

- **Italie, région des Marches, province de Macerata**
- **Allemagne, région de Saxe**

Ces recommandations, élaborées sur la base des connaissances disponibles à la date de publication de cet avis, peuvent évoluer en fonction de l'actualisation des connaissances et des données épidémiologiques.
--

Avis validé par les experts du groupe de travail par voie électronique le 9 octobre 2019. Aucun conflit d'intérêt identifié.

Avis validé par le président du HCSP le 10 octobre 2019.

Références

[1] Avis du HCSP du 23 mai 2019 : Circulation du virus West Nile : mesures de prévention pour la sécurité infectieuse transfusionnelle et de la greffe

<https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=721>

ANNEXES

ANNEXE 1 - Saisine SECPROCH du 26 septembre 2019

ANNEXE 2 -Composition du groupe de travail

ANNEXE 1- Saisine SECPROCH du 26 septembre 2019

De : WORMS, Bernadette (DGS/VSS/VSS1) <Bernadette.WORMS@sante.gouv.fr>

Envoyé : jeudi 26 septembre 2019 12:14

À : HCSP-SECR-GENERAL <HCSP-SECR-GENERAL@sante.gouv.fr>;

Objet : Saisine SECPROCH 2019-09-25-VWN-LesMarches

Bonjour,

L'ANSM a signalé à mes services un cas humain neuro-invasif d'infection à virus West-Nile survenu en Italie, région des Marches, province de Macerata, déclaré le 23/09 sur le réseau européen *Rapid alert blood* (RAB).

L'EWRS nous a également informé d'un premier cas humain autochtone d'infection à WNV en Allemagne.

Au regard de ces éléments, indiquant une extension de la circulation du VWN à une nouvelle région Italienne et en Allemagne, je prévois d'ajouter cette région d'Italie à la dernière liste des pays et régions motivant des mesures préventives vis-à-vis des produits sanguins labiles. Pour l'Allemagne nous attendons une information géographique plus précise.

Je vous remercie de me donner rapidement votre avis sur ce point.

Mes équipes se tiennent à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Dr Bernadette Worms

Chef du Bureau des risques infectieux émergents et des vigilances

Sous-direction de la veille et de la sécurité sanitaire

Tél: 01.40.56.45.40

Bernadette.worms@sante.gouv.fr



ANNEXE 2 -Composition du groupe de travail

Personnalités qualifiées

Christian Chidiac, Cs-MIME, HCSP, président du sous-groupe du GT Secproch
Bruno Pozzetto, CS MIME, vice-président du sous-groupe du GT Secproch
Syria Laperche, CNR risques infectieux transfusionnels, INTS
Dominique Challine, Hôpital Henri Mondor, Créteil

Membres de droit

Marie-Claire Paty, Santé publique France (SPF)
Isabelle Sainte-Marie, Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM)
Sophie Lucas-Samuel, Agence de la biomédecine
Rachid Djoudi, Etablissement Français du Sang (EFS)

Secrétariat général du HCSP

Bernard Faliu.

Haut Conseil de la santé publique

14 avenue Duquesne

75350 Paris 07 SP

www.hcsp.fr